

## ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2026

---

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2401)

Adopté

N° AS688

## AMENDEMENT

présenté par

M. Delautrette, rapporteur, M. Falorni, rapporteur Mme Abadie-Amiel, rapporteure  
Mme Leboucher, rapporteure et Mme Liso, rapporteure

-----

## ARTICLE 9

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« du patient »,

les mots :

« de la personne ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.